

Newsletter

Février 2019

N°38

Edito

Sommaire

Page 1
Edito

Page 2

RESPIRE :

- Garage solidaire
- Atelier collectif
- On parle de nous
- Vitrines de l'ADELIS
- Plateforme de mobilité et atelier vélo
- Focus salarié

Page 3

AABRAYSIE :

- Formations
- La Régie fait peau neuve
- Félicitations !
- Nouveau chantier EV
- Ateliers collectifs
- Stages
- Nouveaux salariés ACI

Page 4

Nos actions et rencontres

La Cour des Comptes publie sur l'IAE

Le mois dernier la Cour des Comptes a publié sur l'Insertion par l'Activité Economique. Elle porte une « appréciation positive sur ce dispositif, qui apporte des réponses aux difficultés d'insertion des publics concernés. Afin d'en améliorer les performances, elle formule dix recommandations à l'attention du ministère du travail et de Pôle emploi. L'IAE présente des résultats encourageants, qui font toutefois l'objet d'une évaluation insuffisante et incomplète. »

La Cour formule les recommandations suivantes :

Améliorer l'évaluation et la performance des structures

1. redéfinir les modalités d'évaluation du retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion : observer leur situation six mois après la sortie de la structure et au cours des trois années suivantes (ministère du travail, Pôle emploi) ;
2. établir une grille d'évaluation partagée des difficultés d'insertion sociale et professionnelle rencontrées et mettre en place un bilan à l'entrée et à la sortie du parcours d'insertion (ministère du travail, Pôle emploi, réseaux de l'insertion par l'activité économique) ;
3. lancer une étude d'impact de l'insertion par l'activité économique portant notamment sur l'évolution de la situation sociale des bénéficiaires et sur le développement économique des territoires (ministère du travail) ;

Revoir la détermination du niveau des aides au poste d'insertion sans déstabiliser les structures sur le plan économique, ni dégrader la qualité de l'accompagnement

4. revoir les modalités de calcul des aides versées au regard de l'analyse du modèle économique de chaque type de structure et déterminer la part des coûts de l'accompagnement socio-professionnel que ces aides doivent couvrir (ministère du travail) ;
5. remplacer la modulation des aides au poste à la performance par une allocation des aides plus flexible au bénéfice des structures faisant preuve d'efficacité dans l'accompagnement social, la mise en formation et l'insertion professionnelle des salariés en parcours d'insertion (ministère du travail) ;

Développer l'accès à la formation pendant le parcours d'insertion, dans le but notamment d'assurer une meilleure maîtrise des savoirs de base

6. orienter l'ensemble des financements publics destinés à soutenir l'effort de formation des structures vers les opérateurs de compétences et associer ceux-ci aux instances nationale, régionales et départementales de concertation et de pilotage de l'insertion par l'activité économique (ministère du travail) .

Améliorer les outils de pilotage, de coordination et d'accompagnement des dynamiques territoriales de l'insertion par l'activité économique

7. mettre en place, dans le cadre du futur comité d'orientation de l'inclusion dans l'emploi, une instance nationale de concertation spécialisée sur l'insertion par l'activité économique, intégrant notamment des représentants des Direccte, des opérateurs de compétences et des bénéficiaires (ministère du travail) ;
8. mettre en place des instances de concertation au niveau régional et recentrer les CDIAE sur les problématiques stratégiques. Définir dans ce cadre des stratégies régionales et départementales de l'insertion par l'activité économique sur le fondement de diagnostics territoriaux (ministère du travail) ;

9. dynamiser la coordination des acteurs locaux en :

- recentrant les comités techniques d'animation sur les modalités d'entrée dans les parcours d'insertion et d'accompagnement des bénéficiaires (ministère du travail, Pôle emploi) ;
- généralisant la tenue régulière de comités de suivi avec les structures et la réalisation de bilans de la situation des bénéficiaires à la sortie des parcours d'insertion (ministère du travail, Pôle emploi) ;

Alléger les procédures et les pratiques administratives

10. simplifier et harmoniser les procédures et documents échangés lors du dialogue de gestion avec les structures. Étudier la faisabilité de la mise en place de téléprocédures communes pour la préparation du dialogue de gestion (ministère du travail).





GARAGE SOLIDAIRE

Après un arrêt maladie de 7 mois suite à son accident de travail, Mahmoud O., coordinateur technique du garage solidaire a repris ses fonctions le 18 février. Nous avons aussi recruté le 4 février Delphine D. au poste de secrétaire - accueil.



ATELIER COLLECTIF

Le 5 février, Aline M., CIP de la Régie a animé un atelier collectif sur la présentation au téléphone et la préparation à un entretien d'embauche à Respire. Suite de cet atelier le 12 février à Aabraysie Développement.

ON PARLE DE NOUS

Carnet rose à l'éco-pâturage



INGRÉ. Une nouvelle naissance d'un joli petit agneau vient d'avoir lieu dans l'enclos de l'éco-pâturage, situé rue du Val d'Orléans, à côté de la caserne des pompiers.

Article publié dans la République du Centre le 12 février suite à la naissance d'un agneau de notre écopâturage.

VITRINES DE L'ADELIS

Les vitrines de l'ADELIS initialement prévues le 30 avril ont été avancées au lundi 29 avril 2019 entre 14h et 19h à l'espace Béaire de la Chapelle Saint Mesmin. La Régie sera présente.

PLATEFORME DE MOBILITÉ ATELIER VÉLO ÉCOLE



L'auto-école Respire est porteuse d'un projet de préfiguration d'une plateforme de mobilité et d'un atelier vélo-école. Nous avons constaté que l'un des freins majeurs du retour à l'emploi durable était la mobilité. Depuis 2008, l'auto-école s'adresse à des personnes ayant des difficultés d'apprentissage et d'insertion socioprofessionnelle. Nous leur proposons donc de bénéficier de places conventionnées après étude du dossier en commission, composée de membres du Conseil Départemental, de Pôle Emploi et de la Métropole. Les places conventionnées sont financées en partie par le CD, la Métropole et le FSE. Le but de l'auto-école est d'apporter une pédagogie adaptée à nos publics pour l'acquisition du permis de conduire. L'équipe pédagogique s'efforce de trouver des solutions à chaque blocage que nous pouvons rencontrer et souhaite améliorer la qualité de son accompagnement vers le permis. Suite à une expérimentation menée en 2017 par un stagiaire ERTS, nous avons constaté la levée de nombreux blocages en conduite grâce à l'apprentissage du vélo. Nous avons donc pour objectif de mettre en place de façon pérenne cette action avec la création de cycles pendant lesquels les apprenants jongleraient entre séances théoriques et pratiques. Pour aller plus loin dans notre accompagnement, nous travaillons en partenariat avec d'autres structures, (CRIA 45, le garage solidaire de Respire, 1Terreactions, ACM Formations, Aabraysie Développement, Orléans Métropole, des psychomotriciens, des psychologues...) à la création d'une plateforme de mobilité. Cette plateforme serait un lieu unique où le demandeur d'emploi pourrait trouver une solution à son problème de mobilité. L'idéal serait également de bâtir au sein de ce lieu un pôle santé. Les objectifs sont d'aider nos publics à acquérir une autonomie dans leurs déplacements, de leur trouver le mode de transport le plus adapté et de les former. La plateforme de mobilité et l'atelier vélo école seront financés par une subvention du contrat de ville.

FOCUS SALARIÉ

Maxime L. en CDDI au service Chantier Vert depuis le 4 décembre 2017 a quitté la Régie le 3 février. Maxime L. a un projet professionnel dans les espaces verts. Il aimerait travailler dans une collectivité. Pendant toute la durée de son parcours à la Régie, il a su évoluer, il a pris la dimension du travail, a amélioré son comportement professionnel, s'est perfectionné techniquement et a acquis de nouveaux savoirs. Il a été accompagné également dans la rédaction d'une lettre de motivation et d'un CV. Titulaire d'un BEPA Travaux Paysagers, option aménagement de l'espace, Maxime L. a acquis des compétences : préparer les sols et les plantations, entretenir un espace extérieur, entretenir des équipements, tailler les arbres, sécuriser le chantier, lire les plans, maîtriser les techniques d'élagage et d'abattage, créer des massifs et engazonnements, utiliser les outils adéquats (débroussailluse, tronçonneuse, broyeur, tondeuses...) Nous lui souhaitons bon courage pour la suite !



FORMATIONS

Le 5 février, l'équipe des salariés permanents du siège a suivi une formation sur la « sensibilisation aux risques du travail sur écran ». Cette formation a été animée par des ergonomes du Pôle Prévention du Service de Santé au Travail. L'équipe a reçu des conseils pour optimiser le confort sur leur espace de travail.

Les 7 et 8 février, ce sont tous les salariés du chantier d'insertion espaces verts qui ont été formés sur les techniques de montage et démontage d'échafaudages fixes et roulants. La formation a été organisée par CAT 3AE Formations.



LA RÉGIE FAIT PEAU NEUVE

Suite à l'augmentation du nombre de salariés au sein de la Régie, nous avons réaménagé les bureaux du siège. Nous avons aussi repeint le mur du bureau de l'accueil afin d'accueillir très prochainement une nouvelle signalétique.



ATELIERS COLLECTIFS

Le 22 janvier a eu lieu un atelier DILEMME sur la gestion du budget à Aabraysie Développement. Cet atelier a été animé par Fanny H., CIP d'Aabraysie Développement. Le 12 février, Fanny H., et Charline P., CIP des Jardins du cœur ont animé la suite de l'atelier collectif du 5 février sur la simulation à un entretien d'embauche.



FÉLICITATIONS !

Patrick A, conducteur au service TAD a quitté la Régie le 25 février. Il a été embauché en CDI en tant que conducteur de car pour l'entreprise CROSNIER.

Abdeljallil B., conducteur au service TAD a quitté la Régie le 13 février.

Il a été embauché en CDD de 6 mois à l'agence d'emploi Réseau Alliance d'Orléans au poste d'assistant commercial / chargé de recrutement.

Bonne route messieurs !

NOUVEAU CHANTIER ESPACES VERTS

Depuis le 6 février, une équipe des espaces verts entretient la Résidence du Petit Parc située rue des Anguignis à Orléans. Cette résidence est gérée par le syndic de copropriété Durand Montouché. Un contrat d'entretien d'un an a été signé avec des interventions une à deux fois par mois.



STAGES

Rémi C. salarié en CDDI au service espaces verts a effectué une période de mise en situation en milieu professionnel du 23 janvier au 1er février au sein de l'entreprise Bourdin.

A la Régie, nous avons accueilli Bakary B.T. en stage de 3ème. Il a découvert pendant une semaine le service comptabilité et secrétariat.

Nous accueillons également depuis le 4 février et jusqu'au 3 mars Younes B. qui est en formation Conseiller en Insertion Professionnel au Lycée Sainte Croix.

NOUVEAUX SALARIÉS ACI

Le 13 février, nous avons accueilli 8 nouveaux salariés en CDDI pour l'ACI Espaces Verts. Bienvenue à eux !



De gauche à droite : David G, Alain L. L, Pauline D, Luigy A, Alicia M, Medoune N, Mustafa S.M, Sami B.

Nos actions et rencontres

Depuis le 20 janvier dernier...

23/01 : Rdv agence Page de marque
01/02 : Réunion les cordées du territoire sur l'emploi, la formation et l'orientation pour les entreprises au Conseil Régional
04/02 : Conseil citoyen du Pont Bordeau
05/02 : 3ème journée DLA GES
06/02 : Réunion locaux avec la Mairie
13/02 : Accueil nouveaux salariés
16/02 : Repair Café


REGIE INTER-QUARTIER POUR L'EMPLOI

29/01 : Job Dating IAE Pôle Emploi Ouest
30/01 : Vœux de l'ADELIS
31/01 : Réunion organisation Vitrines de l'ADELIS
05/02 : Réunion Maison pour Tous Rol Tanguy organisation Carnaval et Fête de quartier
05/02 : Atelier collectif simulation entretien d'embauche à Respire


respire

22/01 : Atelier DILEMME à Aabraysie Développement
23/01 : Vœux de la Jeune Chambre Economique d'Orléans
01/02 : Réunion régionale des Régies de Quartier
07/02 : Réunion AFTEC pour opération "Défie la nuit"
08/02 : Rdv D2L (Planett)
12/02 : Atelier collectif simulation entretien d'embauche à Aabraysie Développement
14/02 : Rencontre de l'ESS
27/02 : Réunion réemploi
27 et 28/02 : Rallye pour l'emploi (CREPI)


REGIE INTER-QUARTIER POUR L'EMPLOI


respire

LinkedIn

Retrouvez désormais Aabraysie Développement et Régie de quartier Respire sur LinkedIn !



RESPIRE propose aux particuliers, entreprises et collectivités de la métropole, un ensemble de services :

- Ecole de conduite
- Garage solidaire
- Collecte de papiers, cartons, textiles, livres...
- Débarras d'encombrants
- Service espaces verts, dont écopâturage
- Service chantier vert
- Ménage et réputation

Retrouvez-nous sur internet :
www.respire.org
Et sur facebook : Regie Respire



Entreprise solidaire, AABRAYSIE DEVELOPPEMENT propose une offre diversifiée de services :

- Transport à la demande
- Entretien d'espaces verts et propreté urbaine
- Entretien ménager et réputation
- Collecte et débarras d'encombrants
- Petits bricolages
- Gestion de la guinguette de la ville
- Repair café

Retrouvez-nous sur internet :
www.aabraysie.fr
Et sur facebook : Aabraysie Développement



ORLÉANS
MÉTROPOLÉ



Loiret
votre Département



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Comité National de Liaison des Régies de Quartier